

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chevrolat, 31 mai 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 2 p. (136r, 137v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chevrolat, 31 mai 1874, consulté le 05/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47798>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 mai 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Chevrolat](#)

Lieu de destination 93, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris

Description

Résumé Chevrolat a demandé 2 000 F d'appointements par an pour venir à Guise avec sa femme. Godin juge le montant élevé mais pourrait lui accorder tout de même. Il précise qu'il ne paierait pas ses frais de déplacement, mais seulement un voyage à Guise pour faire un essai de 8 jours ; il lui demande aussi de faire une répartition des 2 000 F d'appointements entre lui et sa femme.

NotesLa lettre est signée « Godin | 28 rue des Réservoirs | Versailles ».

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre rédigée sur un feuillet de quatre pages.

Mots-clés

[Emploi](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Amboise 11 Mai 76

Monsieur Charrat,

Le chiffre de 9000 francs que vous m'avez fixé, pour venir à Guise avec votre dame, m'a paru élevé; mais je n'osais pas malgré cela que je ne me déridrai pas à vous l'accorder, si je précisais me confirmer dans la pensée que vous précisiez rendre des services en conséquence, dans un établissement à Guise.

Mais il est tout de suite un point sur lequel je ne pourrai tomber d'accord avec vous, si vous maintenez votre demande: Je n'admettrai pas de vous payer vos frais de déplacement, tout ce que je

pourrai faire, ce serait de vous payer le voyage de Guise pour vous permettre d'y aller seul faire un premier essai de 7 jours ou un mois, afin de voir de part et d'autre si la fonction peut vous convenir, et si vous convenez à la fonction.

Mais si vous êtes disposé à accepter cette proposition, il faudrait diviser le chiffre de 9000 francs de manière à en attribuer une part à vos émoluments et l'autre à moi de votre femme, afin que pour le cas où les services de l'un ou de l'autre seraient défaut, le compte soit réglé sans difficulté; car il est bien entendu que ce chiffre

de 1000 francs suppose
une fonction active pour
chaque de vous deux.

J'ai bien l'honneur
de vous délivrer

Godin

98 rue des réservoirs
Versailles

1000 francs

vers le 1^{er} juillet 1861

vers le 1^{er} juillet 1861

vers le 1^{er} juillet 1861

vers le 1^{er} juillet 1861